



LE PLAGIAT À TOUS LES NIVEAUX SCOLAIRES PREND DES PROPORTIONS INQUIÉTANTES

UN ÉTUDIANT, ÇA POMPE ÉNORMÉMENT

Avec internet, le phénomène du copier-coller explose dans les écoles et les universités. Désarmés face à l'habileté de leurs élèves, les profs en perdent leur latin. Quelques logiciels volent à leur rescousse.

LINDA BOURGET

C'est un jeu de cache-cache vieux comme l'école: les élèves trichent, le plus discrètement possible, et les profs tentent de les débusquer. Rien de nouveau sur le fond. La forme, par contre, a radicalement changé depuis l'avènement de l'internet. Facile et rapide, le copier-coller atteint désormais des proportions vertigineuses: selon une recherche que vient de boucler l'Université de Savoie à Chambéry, les trois quarts des travaux d'étudiants (au niveau universitaire) contiendraient des passages directement piqués du web... sans que cette source ne soit citée. Pour les sondés (plus de 1000 personnes), un travail de recherche standard se composerait même à 25% de contenu pompé sur le net!

D'après Michelle Bergadaà, professeure à HEC Genève et référence du monde francophone en matière de plagiat, la génération «nouvelles technologies» s'est appropriée la méthode spontanément, laissant les enseignants sur le carreau. Au point que ces derniers nient souvent l'existence du problème. Et que ceux qui l'acceptent ne savent pas comment l'empoigner.

Des programmes permettent de comparer les travaux sur internet

«Un de mes étudiants avait obtenu 16 sur 20 à son travail de mémoire, ce qui m'avait passablement surpris, vu ses résultats habituels», raconte Bénédicte Serrate, maîtresse de conférence à l'Université de Savoie. «Le jour de la remise de son diplôme, je l'ai regardé dans les yeux et lui ai demandé s'il l'avait fait tout seul. Il m'a avoué, que non. Ça fait mal».

Logiciels fouineurs

A problème informatique, remède informatique: actuellement plus de 25 programmes permettent de comparer le contenu des travaux d'étudiants avec tout ce qu'abrite le web. Le principe est simple: l'élève fournit une version électronique de son travail; le logiciel en saisit le texte et scanne l'hypertexte pour y dénicher d'éventuels contenus semblables.

Des outils utiles, mais pas miraculeux, puisque leurs performances restent discutables. François-Daniel Guizendanner, conseiller en système d'information auprès du Service école et média (SEM) de Genève a été chargé par son canton de les comparer. Une



Le «copier-coller» sur le net est une maladie. Selon une étude, les trois quarts des travaux universitaires contiendraient des passages directement piqués du web. KEYSTONE

fois les questions de langues et d'accessibilité prises en compte, il n'en a retenu que trois: Urkund, EVE 2.5 et compilatio.net. «Seul le dernier a donné des résultats satisfaisants», conclut-il.

L'Université de Fribourg recourt néanmoins aux services d'EVE 2.5. En raison de son prix, mais aussi faute de savoir comment mieux contourner le problème. «On n'est pas content de ce logiciel», avoue Daniel Schömmann, secrétaire général de l'Alma mater. En attendant de se doter d'un outil plus efficace, l'institution se repose donc essentiellement sur l'acuité des professeurs. Ceux-ci ne contrôlent les travaux qu'ils reçoivent que lorsqu'ils flairent l'entourloupe.

«On remarque parfois des ruptures de style ou l'usage d'un vocabulaire qui n'est pas celui de l'élève», explique la

professeure de communication Philomena Schönhagen. L'Allemande a découvert plusieurs cas, sanctionnés par des mesures administratives: au pire, un semestre d'exclusion. Des peines moins lourdes qu'à Genève, puisque dans la cité de Calvin, le plagieur se fait exclure, sans discussion.

Déjà au CO

«On a affaire à un phénomène de société: avec internet, la triche devient gratuite et facile. Il nous faudra du temps pour changer les mentalités», s'inquiète Michelle Bergadaà. La spécialiste dénonce également la profusion de sites fournissant des travaux tout faits aux étudiants (voir ci-dessous). Les solutions préconisées doivent donc aussi passer par la formation des enseignants, la conscientisation

des étudiants et la standardisation des mesures de sanctions.

Car les cyber-tricheurs font en général leurs armes avant leur formation supérieure. Jean-Jacques Forney, directeur du Collège de Saussure (à Genève), rencontre régulièrement des cas de plagiat via le web. «A ce niveau, nos missions sont celles de la formation et de la sensibilisation éthique.»

Mais la pratique se détecte encore plus tôt, au niveau du Cycle d'orientation (CO). «A partir de la 8^e ou de la 9^e année, on trouve parfois des travaux entièrement pompés sur le net, notamment en histoire ou en géo», confirme le directeur de l'établissement secondaire de Villamont à Lausanne, Philippe Nicollier. «Mais je ne crois pas qu'il s'agisse de perversion. A cet âge, c'est plutôt de la naïveté ou simplement de la flemme.»

CONTRE

MICAËLA, EN ANNÉE DE MATURITÉ, LAUSANNE

«Je n'ai jamais été tentée par le plagiat. Je trouve que ce n'est pas intelligent. Le but, quand on prépare sa matu, c'est d'apprendre et de construire sa propre pensée... alors le copier-coller, c'est inutile! Internet est bien sûr une de mes sources, mais je ne l'utiliserai jamais sans la citer. C'est même mon premier réflexe: quand je dois me renseigner sur un sujet, je consulte le web. Puis, comme certaines infos n'y sont pas fiables, je consulte des livres pour une meilleure documentation. L'un de mes collègues de classe s'est fait piquer parce qu'il avait plagié tout son travail de matu. Il a été renvoyé. Je trouve que c'est normal.»

POUR

YVAN*, ÉTUDIANT À L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

«Je triche pour avoir plus de temps pour faire autre chose. Que celui à qui ça n'est jamais arrivé vienne me voir. C'est un menteur. Il y a toujours, au moins une fois où on est pris de vitesse, ou alors pour diverses raisons on n'a pas eu le temps de réviser et du coup, on essaie de s'en sortir par tous les moyens. Si j'ai vraiment de grandes chances de me faire coincer, je ne vais peut-être pas prendre le risque de me faire attraper. Mais sinon, je ne vois pas tellement ce qui me retiendrait.»

* Ce témoignage est tiré de l'étude «Du plagiat à la normalité. Selon les étudiants», réalisée en 2006 par Michelle Bergadaà.

LES PROFS AUSSI!

Le plagiat des professeurs est un problème que nul n'ignore mais dont personne ne parle. Dans le milieu très concurrentiel de la recherche, certains s'approprient les travaux de leurs assistants, voire de leurs collègues, souvent sans être dénoncés. Dans une lettre ouverte publiée sur le site responsable.unige.ch, la doctorante Ariane Beldi dénonce l'impunité de ces scientifiques qui se croient au-dessus de la moralité. Elle appelle à «rendre publics les noms des professeurs et chercheurs qui plagient». «Il faut des règles déontologiques claires!» clame pour sa part François Dermange. Le doyen de la Faculté de théologie de l'Université de Genève sait de quoi il parle. En 2001, il a été accusé de plagiat suite à la publication d'un article dans une revue d'enseignants. A l'époque, le professeur

d'éthique est accusé d'avoir cité Ricoeur sans le nommer. «Je n'ai pas été suffisamment rigoureux dans mon utilisation de la source», admet-il aujourd'hui. L'affaire s'était pourtant bien terminée, puisque Ricoeur lui-même avait pris position en faveur de l'incriminé. Réhabilité par sa faculté, le chercheur subit encore les conséquences de l'épisode. «Il m'arrive d'être invité à des conférences internationales... jusqu'à ce que mes hôtes entendent parler de l'affaire. Alors, ils annulent l'invitation.» Qu'il soit conscient ou non, le plagiat pose problème jusque dans les plus hautes sphères de l'intelligence. Après tout, Tony Blair lui-même s'était fait pincer: en 2003, son argumentation justifiant l'invasion de l'Irak reposait largement sur... un travail d'étudiant! LBT

En plus, y'a qu'à demander!

Les chasseurs de «copier-voler» ont dans le collimateur une longue liste de sites, dont les contenus facilitent le plagiat. Parmi les plus cités: cheathouse.com (littéralement «maison de la triche»), web-tricheur.net ou finiledevoirs.free.fr. Des plates-formes qui affichent impertinamment leur vocation frauduleuse.

Généralement payants, ces sites proposent deux types de services: soit l'internaute accède à des travaux tout faits, soit il les commande. Dans ce cas, l'élève sans scrupule indique simplement son niveau scolaire, le sujet, la nature et la longueur du devoir. En un temps record et quelques clics, il obtient ensuite un travail sur mesure (finiledevoirs.free.fr s'engage par exemple à fournir ses papiers en 48h).

Les garants de la «netiquette» (l'éthique sur le net) épinglent aussi les sites qui revendiquent une mission de démocratisation de l'information. Parmi ceux-ci, zitud.net et oboulo.com sont en tête des listes noires. Le premier est pourtant sou-

tenu par l'UNEF (Union nationale des étudiants de France). «La question du plagiat n'est pas un vrai débat», argumente Victor Vidilles, qui s'occupe des questions internationales et de l'informatique de l'organisation. «Le véritable problème, c'est que les étudiants manquent d'encadrement et qu'ils doivent se débrouiller pour documenter leurs travaux. Ce site met des infos à leur disposition. Le plagiat n'est qu'un épiphénomène.»

oboulo.com se positionne pour sa part comme un éditeur. Il publie, en ligne, les travaux d'étudiants, de chercheurs et de professeurs qui ne paraissent sur aucun autre support. Moyennant finances, les internautes y accèdent au même titre que s'ils achetaient un bouquin. Et s'engagent à ne pas reproduire ces contenus sans mention de leur source. Le problème, c'est qu'en raison des autorisations nécessaires pour accéder à ces textes, les logiciels de détection de plagiat font chou blanc. Ceux qui s'en servent illicitement passent donc entre les mailles du filet. LBT